

Prélèvement à l'exportation

humour alors que j'examine la situation plutôt ridicule dans laquelle se trouve la gouvernment, mais j'aimerais rappeler à la Chambre qu'au printemps et à l'été de 1974, le ministre et ses collègues, sous la direction brillante du premier ministre (M. Trudeau), ont précisément dit qu'une réglementation des prix et des salaires serait un programme empirique, une source pour le pays de problèmes multiples et tout à fait au-dessus de nos moyens. Nous l'avons maintenant et nous savons en quoi consiste cette réglementation.

Je n'ai pas pu m'empêcher non pas de sourire, mais de rire, en voyant le député de Nipissing (M. Blais) frapper son pupitre avec le rythme d'un phoque savant lorsque le ministre a annoncé qu'il renonçait au prélèvement spécial. Il m'a fait penser à celui qui éprouve du plaisir à ne plus sentir de douleur après avoir cessé de se taper la tête contre un mur de pierre.

Au fond, je sympathise avec le ministre, cela ne fait aucun doute. Je pense que ceux d'entre nous qui préconisent un contrôle des prix et des salaires ou une politique des revenus étaient bien conscients en 1974 du fait que certains changements s'imposeraient tôt ou tard, car personne ne pouvait prévoir précisément ce qui allait arriver. Toutefois, selon moi, l'approche aurait été différente et n'aurait pas causé autant de difficultés à l'économie canadienne ni autant de ressentiment chez les gouvernements provinciaux, en ce qui concerne notamment le prélèvement à l'exportation proposé.

Les exportateurs de produits canadiens ont réagi immédiatement en disant que ces gens-là ont perdu la tête—en effet—si l'on pense que le déficit de la balance commerciale du Canada ne dégringolait pas, mais montait en flèche, si l'on peut imaginer qu'un déficit monte en flèche. Ce sera pire encore lors de la prochaine année financière à cause des grèves extrêmement longues qui ont paralysé l'industrie du bois, en particulier celle des pâtes et papiers, qui ont contribué pour beaucoup à notre volume d'exportations. L'écart entre les exportations et les importations va s'accroître.

Le gouvernement aurait dû être plus avisé en octobre, et se rendre compte qu'il serait tentant pour les producteurs d'exporter leurs produits au lieu de les vendre sur le marché intérieur. J'imagine que dans des conditions idéales cela pourrait arriver. Toutefois il n'y a pas un député à la Chambre, surtout parmi les ministériels ou leurs partisans, qui oserait prétendre qu'un produit est actuellement si rare au Canada qu'en l'exportant dans des conditions favorables on risquerait de faire monter les prix sur le marché national, en vertu du jeu de la demande sur le marché, soit la théorie traditionnelle de l'inflation par la demande. Or, leur raisonnement était complètement faux, mais c'est pourtant sur cette hypothèse qu'ils ont fondé cette proposition. Il y a des gens qui disent que puisque dans l'industrie du papier l'offre s'est raréfiée, il n'y a qu'à exporter aux États-Unis ou outre-mer si les conditions de vente y sont bonnes. Les prix monteront donc au Canada au point où il y aura peut-être même un marché noir.

D'autres ont pu penser, là encore à la légère, parce qu'à mon avis, ils ne savent pas quels contrôles s'appliquent, qu'en raison d'une pénurie imminente de produits pétroliers, il serait peut-être plus avantageux pour les raffineries canadiennes d'envoyer les produits raffinés aux États-Unis et qu'il y aurait soit une hausse du prix en raison de

la demande accrue au Canada, soit un marché noir des produits pétroliers. Là encore, ils n'ont pas tenu compte de l'efficacité quotidienne de la Commission des ressources énergétiques de l'Alberta qui contrôle la production et l'expédition des produits pétroliers à l'extérieur de la province, ni de l'efficacité de l'Office national de l'énergie, ni du prélèvement à l'exportation déjà imposé sur le pétrole brut et les produits raffinés exportés vers les États-Unis. En conséquence, ce prélèvement à l'exportation n'a aucune raison d'être et n'en a jamais eue.

Le gouvernement aurait beaucoup mieux fait d'imposer un blocage de 60 jours ou à peu près. Le ministre lui-même a dit qu'il y aura d'autres changements. Nous aurons droit à d'autres rafistolages, qui n'auraient pas été nécessaires si le gouvernement avait bloqué les prix et les salaires pendant soixante jours et consulté les provinces. Il aurait vu que la plupart des provinces sont tout à fait contre le prélèvement à l'exportation. Il aurait pu prendre les mesures nécessaires. Il n'aurait pas eu à avaler des couleuvres dans ce cas-là, s'il avait commencé par consulter comme il se devait. Le contrôle des prix et des salaires au Canada ne relève pas uniquement du gouvernement fédéral, mais ce dernier, par suite de je ne sais quelle politique imprudente, a été de l'avant et a essayé d'accomplir seul ce qu'il voulait, espérant entraîner les provinces à sa suite. C'est l'attitude ordinaire du gouvernement, mais ce n'est pas la bonne façon d'agir. Si le gouvernement fédéral avait consulté comme il le devait, nous serions plus avancés que nous le sommes maintenant.

● (2020)

Le ministre a parlé de contrôler la vente des marchandises ici, au Canada, et d'établir des lignes directrices concernant les marchandises vendues à l'étranger, mais on se propose maintenant de taxer les bénéficiaires excédentaires des entreprises canadiennes qui font des affaires à l'étranger où les prix, sauf les frais de production, ne sont pas fonction de la situation économique, et si nos prix sont compétitifs sur un marché étranger en proie à l'inflation et que notre dollar rapporte davantage grâce à la montée de l'inflation dans ce pays, quel droit le gouvernement a-t-il d'imposer une taxe et pourquoi taxerait-il ce bénéfice excédentaire réalisé ailleurs qu'au Canada?

Nous avons déjà assez de difficultés sur les marchés étrangers. Depuis quand les entreprises canadiennes sont-elles considérées comme des services d'utilité publique? Les bureaucrates vont surveiller toutes les entreprises canadiennes, à qui on ne permettra pas de faire un cent de plus que certains ronds-de-cuir ne le leur permettront ou certains autres qui veulent tellement serrer l'économie qu'elle en craquera.

Je pense qu'il a été salutaire que le ministre ait le courage d'admettre l'erreur commise en l'occurrence. Je m'en réjouis, et je me réjouirai de ses déclarations à l'avenir qui pourront rendre cette politique de contrôle des salaires et des prix plus efficace pour le plus grand bien de l'ensemble de l'économie canadienne.

M. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby): Monsieur l'Orateur, je crois pouvoir être bref, et j'essaierai de l'être. À mon avis, le ministre a ramené le programme à ce qu'il était grosso modo avant que soit créée la situation spéciale, en vertu des règlements, pour régler les problèmes particuliers qui ont surgi pour la première fois sur le marché d'exportation.